



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 mars 2004
Français
Original: anglais

Ordre du jour provisoire de la 4922e séance (privée) du Conseil de sécurité

Qui se tiendra à huis clos le mercredi 10 mars 2004, à 11 heures

1. Adoption de l'ordre du jour.
 2. Séance du Conseil de sécurité avec la participation de représentants de pays qui fournissent des contingents à la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001) du Conseil.
-

